

2011_B148

OBJET : Agriculture et forêt - Agriculture - Projet de la Halle de producteurs "Terres de Provence" sur Plan de Campagne - Organisation 2011 et perspectives 2012

Le 1^{er} avril 2011, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire, à Puyricard sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 25 mars 2011, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, Président, Aix-en-Provence - ALBERT Guy, vice-président, Jouques - AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes Mirabeau - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - BRUNET Danièle, membre du Bureau, Aix-en-Provence - BUCCI Dominique, membre du Bureau, Les Pennes Mirabeau - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - BURLE Christian, vice-président, Peynier - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Ste-Réparate - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - DRAOUZIA Dahbia, membre du Bureau, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint Esteve Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren - FOUQUET Robert, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GARCON Jacques, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GARDIOL Philippe, membre du Bureau, Vitrolles - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GROSSI Jean-Christophe, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puylobier - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du Bureau, Pertuis - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Régis, vice-président, Saint Marc Jaumegarde - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès - MORBELLI Pascale, membre du Bureau, Vitrolles - PAOLI Stéphane, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc Bel Air - PIERRON Liliane, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - PIZOT Roger, vice-président, Saint Paul lez Durance - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles - SANGLINE Bruno, membre du Bureau, Bouc Bel Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du Bureau, Aix-en-Provence - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence - TAULAN Francis, membre du Bureau, Aix-en-Provence

Excusé(s) avec pouvoir :

DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse, DI CARO Sylvaine, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SICARD DESNUELLE Marie-Pierre, LARNAUDIE Patricia, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard, LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PAOLI Stéphane, PERRIN Jean-Marc, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à TAULAN Francis

Excusé(s) :

CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence, CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet, LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 1 AVRIL 2011

Rapporteur : Monsieur Christian BURLE

Objet : Développement Economique - Agriculture - Projet de la Halle de producteurs « Terres de Provence » sur Plan de Campagne, organisation 2011 et perspectives 2012.
Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Afin de donner une suite au succès de l'expérimentation d'un marché de ½ gros réalisé en 2010 dans le cadre du programme européen RURURBAL, il vous est proposé de reconduire l'opération quasiment à l'identique. Une nouvelle saison de la Halle de producteurs « Terres de Provence » est donc prévue entre le mois de mai et la fin d'octobre 2011 sur le parking du magasin Truffaut à Plan de Campagne (commune de Cabriès).

L'opération dont le budget prévisionnel s'élève à 121 000 €, a pour objectif d'apporter de nouveaux enseignements afin d'étudier la création d'une structure pérenne fondée sur ce nouveau concept de vente des produits locaux.

Face au succès de l'expérimentation réalisée sur 5 mois en 2010, l'ensemble des partenaires (producteurs, Chambre d'Agriculture, consommateurs) participant au comité de pilotage, ont souhaité qu'elle soit reconduite en 2011.

Le concept de la vente des fruits et légumes des producteurs de notre territoire en conditionnement de ½ gros a été validé par les quantités écoulées. Ce nouveau mode de commercialisation en circuit court a été plébiscité par les consommateurs qui ont redécouvert des produits de saisons et de qualité à un prix « juste ».

Il a donc été décidé de reconduire cette expérience dans des conditions similaires en 2011 en augmentant la durée du marché d'un mois : de début mai à fin octobre 2011.

Le déroulement de la Halle reste identique à celui de 2010 :

Le marché est ouvert 3 fois par semaine , les lundi, mercredi et vendredi entre 16h45 et 17h pour la clientèle professionnelle et de 17h à 19h pour la clientèle des particuliers. Il se déroule sur le parking du magasin Truffaut qui est mis gracieusement à disposition. La disponibilité du terrain dit de la Baleine n'était pas assurée en 2011, mais le lieu reste quasiment inchangé.

En fonction du nombre de producteurs demandant à participer à la Halle des soirées d'ouverture supplémentaire ont été envisagées ainsi que des animations spécifiques (foire à l'ail, foire aux vins, fête de la cerise, de la fraise, du miel, ...etc).

Le cahier des charges autorisant les producteurs à participer à la Halle reste strict. Ainsi les producteurs ne sont autorisés à vendre que leur propre production (cahier des charges du label « bienvenue à la ferme » strict). Les critères de sélection mettent l'accent sur l'origine (producteurs de la CPA en priorité), les démarches de qualité (bio, raisonnée, AOC, Label Rouge, Nutrition Méditerranéenne, ..) et la cohérence avec la gamme proposée sur la Halle. L'ensemble de ces règles et le placement sous la Halle (30 producteurs maximum) sont contrôlés par la Chambre d'Agriculture qui assure ainsi la co-maîtrise d'ouvrage de ce projet.

Afin de gérer le marché, l'implication de la Chambre d'Agriculture a donc été sollicitée dans le cadre de notre convention de partenariat annuelle. Il a été décidé enfin que les producteurs vont aussi devoir participer financièrement à l'opération. Le tableau suivant présente le plan de financement de cette opération qui doit servir de base à la réflexion sur une pérennisation de cette Halle à partir de 2012.

Tableau de financement :

DEPENSES	Montants	RECETTES	Montants
Location auvent (sécurité)	40 000	Communauté Pays d'Aix	81 000
communication et signalétique	31 000	Subventions	20 000
Fonctionnement (convention CA 13)	50 000	Participation producteurs	10 000
		Participation CA 13	10 000
TOTAUX	121 000		121 000

En parallèle à la mise en œuvre de cette opération, une réflexion sur les conditions de sa pérennisation au-delà de 2011 sera conduite en partenariat avec les communes concernées par la zone de Plan de Campagne (Cabriès et Les Pennes Mirabeau). Cette réflexion associe aussi la Chambre d'Agriculture, les associations de commerçants et de propriétaires de la zone de Plan de Campagne ainsi que les financeurs potentiels. Elle devra préciser et définir les questions relatives à l'assise foncière d'un tel projet, les questions juridiques et financières relatives aux investissements nécessaires et aux modalités de sa gestion (DSP, PPP,...).

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la décision du Conseil Communautaire N°2004-A326 du 17 décembre 2004, adoptant la Charte Agricole du Pays d'Aix ;
VU la délibération du Conseil Communautaire n°2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégations d'attributions au Bureau,
VU l'avis favorable de la Commission Agriculture et Forêt du 22 mars 2011,

Au vu de ce qui précède, je vous propose, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **RECONDUIRE** l'opération de la Halle de producteurs « Terres de Provence » en 2011 à Plan de Campagne (commune de Cabriès).
- **AUTORISER** Mme le Président ou son représentant à signer tous les actes afférents à ce dossier et notamment les demandes de subventions auprès de la Région et du Conseil Régional,
- **DIRE** que les dépenses liées à cette action seront affectées sur les postes budgétaires correspondants qui présentent les disponibilités nécessaires,

OBJET : Agriculture et forêt - Agriculture - Projet de la Halle de producteurs "Terres de Provence" sur Plan de Campagne - Organisation 2011 et perspectives 2012

VU la délibération n°2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attribution au Bureau

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



Acte rendu exécutoire
Par transmission en
Sous-préfecture d'Aix-en-Provence
Le 13 AVR. 2011